# DELEGATION DE TIR ET DEMANDE D'INTERVENTION CONTRE LES PIGEONS SEDENTAIRES A LA CARABINE A AIR COMPRIME 4.5MM

Conformément à l'article L211-5 du Code Rural, Mme, Mr ……..... autorise et délègue la GDON 4de Saint Georges sur Loire à tirer les pigeons sédentaires, dans les conditions précisées ci-après :

**Date :** MARDI 8 DECEMBRE 2026

**Horaires :** de 17H à 23H55

**Lieux :** ……

**Intervenants :** Bénévoles du GDON de Saint Georges sur Loire

Les pigeons euthanasiés seront évacués vers le service public d'équarrissage.

Fait à ....., le .....

Nom du signataire …….

Numéro de téléphone du signataire (obligatoire) ……

Signature

**Merci de retourner ce document, daté et signé, au GDON : gdonstgeorges@gmail.com avant le 6 décembre**